



## OIGNY

>> Identique au circuits 1 et 2 jusqu'au point ③.

③ (On rejoint le GRP ) Virer à droite, à la route (*prudence!*), traverser et poursuivre en face en direction de la Petite-Borde. Déboucher sur une allée, la suivre sur la gauche.

④ Arriver sur une route (*prudence!*), la suivre sur la droite, passer Champ-Brûlé.

⑤ Au carrefour (*on quitte le GRP*) suivre la route sur la droite.

⑥ Identique au circuit 2 point ⑥.



## ACCÈS

RN 157 Le Mans > Orléans  
D151 Épuisay > Mondoubleau  
D921 Mondoubleau > Saint-Agil  
Puis la D109

## À VOIR

Église Notre-Dame XII<sup>e</sup>

## UN PEU PLUS LOIN

- Baillou
- Beauchêne
- Choue
- Cormenon
- Le Gault-du-Perche
- Lunay
- Mondoubleau
- Le Plessis-Dorin
- Romilly-du-Perche
- Saint-Agil
- Saint-Avit
- Saint-Marc-du-Cor
- Sargé-sur-Braye
- Savigny-sur-Braye
- Souday
- Le Temple

1 JOUR DE SENTIER,  
8 JOURS DE SANTÉ !

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- **Soyez prudents en période de chasse**

RESPECTER LA NATURE,  
C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par le syndicat équestre et pédestre du Perche et la commune d'Oigny avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre 2, rue du Limousin 41000 BLOIS  
Tel./Fax : 02 54 56 19 59  
e-mail : rando.41@wanadoo.fr



COMITÉ DÉPARTEMENTAL  
DE TOURISME ÉQUESTRE  
DE LOIR-ET-CHER



## CIRCUIT 1

15 km  
Du Chemin  
de César

## CIRCUIT 2

7 km  
De Chemin-Vert

## CIRCUIT 3

6 km  
Des métairies



Perche



www.ffrandonnee.fr





### CIRCUIT 1

15 km - 5 h

Du Chemin de César

ACCÈS   

**Départ : parking à gauche en direction de l'église**

Sur la droite, suivre la route. Au carrefour, emprunter sur la gauche la D 109 (*prudence!*), passer le cimetière.

**1** (Pour le circuit 2 après le cimetière virer à droite...)

Au calvaire, gagner la Brunetière. À la Brunetière, la route devient chemin pour suivre. Passer la Dalvaudière, et continuer par un chemin herbeux. Déboucher sur une route, la suivre sur droite (*prudence!*). À la D 109, traverser (*prudence!*), s'engager en face dans un chemin bordé d'arbres *assez humide en période de pluie*.

**2** Juste avant les Couvardières virer à droite (*on rejoint le GRP* ), gagner le Chemin-Vert.

**3** (*On quitte le GRP*) bifurquer à gauche dans un chemin herbeux. Arriver sur une route (*prudence!*), la suivre sur la gauche, parcourir 700 m et prendre à droite le chemin de la Gilardière. Après la Gilardière, déboucher sur un chemin, le suivre sur la droite. Franchir un ruisseau, et gravir un chemin ombragé qui débouche sur une allée que l'on emprunte sur la droite. Laisser à gauche le Petit-Bois.

**4** (*On rejoint le GRP*), laisser Champ-Brûlé.

**5** Au carrefour, (*on quitte le GRP*) suivre la route sur la droite dit Chemin de César ancienne voie romaine Le Mans - Orléans, (*prudence!*).

**6** (Pour le circuit 2 après 50 m, s'engager à droite dans un chemin...)

### CIRCUIT 2

7 km - 2 h 20

De Chemin-Vert

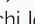
ACCÈS     

**Départ : parking à gauche en direction de l'église**

Identique au circuit 1 jusqu'au point **1**.

**1** Après le cimetière, virer à droite. Arriver sur une route (*prudence!*), traverser et en face poursuivre.

**3** Poursuivre par un chemin herbeux. Identique au circuit 1 point **6**.

**6** S'engager à droite dans un chemin, laisser à droite le buisson et rejoindre la D109 (*prudence!*). La suivre sur la droite pendant 250 m, puis à gauche s'engager en direction de la Petite-Grange. À droite des bâtiments, suivre un sentier, franchir un ruisseau à gué et remonter un chemin ombragé. À la route (*prudence!*), la suivre sur la droite. Après avoir franchi le Couétron , à droite regagner le parking.

### CIRCUIT 3

6 km - 2 heures

Des métairies

ACCÈS      

**Départ : parking à gauche en direction de l'église** >>>>